



LE POIL A GRATTER

Mars 2018

Groupe Citoyen GAJAC-ENSEMBLE

Edito

« SEUL, ON AVANCE VITE, A PLUSIEURS, ON VA PLUS LOIN ! »

Toujours pas d'élaboration collective dans la mise en œuvre des réponses à apporter aux gajacais pour une meilleure qualité de vie : les souhaits formulés dans notre édito 2017 sont restés sans écho auprès des élus dont le fonctionnement « à huis clos » nous régit depuis de longues années !

Les dernières réalisations et décisions communales imposées sans concertation nous font craindre que le traitement des dossiers à venir (aménagement du territoire, services aux habitants, commerce de proximité ...) suive inéluctablement le même chemin en 2018.

Difficile, alors, de se réfugier dans une « neutralité peureuse » et ne pas pointer du doigt ce qui se fait et comment cela se fait.

Refusons de subir ce monde de plus en plus déshumanisé, où la précipitation et l'autorité prennent la place de la réflexion concertée, où la diversité qui fait notre richesse est totalement gommée.

C'est toujours le but que souhaite impulser notre groupe citoyen en attirant votre attention sur les enjeux qui engagent notre vie quotidienne.

Bienvenue Mesdames, Messieurs, dans « notre monde » où la proposition prend le pas sur la critique, où l'humour et le respect dépassent toute rancœur !

... **Bonne Lecture** ...

C'est à prendre ou à laisser, à vous de payer encore!

C'est un peu le sentiment qui ressort à la lecture du courrier de la mairie concernant la proposition **temporaire de broyage des déchets verts**. C'est dommage que cette initiative en faveur des gajacais s'avère, en bout de course, peu intéressante du fait d'un manque de concertation et d'une précipitation dans la finalisation de sa réalisation.

Mesdames, Messieurs les élus, quand prendrez-vous en considération l'avis de vos administrés ? Un tel sujet méritait bien une consultation puisque les gajacais sont les premiers concernés par cette contrainte . A cela, vous ajoutez pour 2018 une ponction financière supplémentaire dans le cas où le volume à brûler dépasse les 20 mn, ... pris en charge par nos impôts communaux ? (on suppose, puisque vous annoncez ces 20 mn gratuites, sans autre précision).

Pour apporter un éclairage sur la conduite de ce dossier et sur sa chronologie, voici un extrait du compte rendu du 28 Juin 2017 de la réunion des délégués du SICTOM .

« **Problématique des déchets verts : bilan réunion travail du 9 mai 2017 et du bureau du 6 Juin 2017** »
(auquel M. le Maire participe) :

Scénario 1 - Prestation de broyage effectuée par la commune (achat d'un broyeur par la commune)

. **proximité avec les habitants, réduction du transport**

. **aide de l'agence de l'eau à hauteur de 70 % dans le cadre d'un plan zéro phyto sur l'achat de matériel, la sensibilisation et la communication**

. **accompagnement du SICTOM du SUD-GIRONDE pour la mise en place du plan zéro phyto**

ATTENTION AVANT : le 31 DECEMBRE 2017

Scénario 2 – en développement - Réalisation de la prestation de broyage par un prestataire

. **Respect d'un cahier des charges spécifiques (Charte) ?**

. **Participation du SICTOM (logistique, financière ...) ?**

. **Participation des Communes ?**

ELOIGNEMENT DU COEUR DU METIER »

Moralité : alors que plusieurs solutions auraient pu venir en débat avec les gajacais lors du dernier semestre 2017, le **POIL A GRATTER**, feuille de chou d'investigation locale, constate que le 1^{er} scénario est aujourd'hui obsolète et s'interroge sur le scénario 2, seul retenu et mis à la « sauce gajacaise » :

- . Une charte a-t-elle été signée entre la Mairie et le prestataire ? (garantie d'un traitement financier équitable et d'une prestation de même qualité pour chaque habitant) : les gajacais peuvent-ils en prendre connaissance ?
- . Y-a-t-il eu un appel d'offres pour permettre les meilleurs prix sachant que sur la commune des prestataires peuvent être intéressés par ces travaux ?
- . Quelle participation du SICTOM à cette solution temporaire ?
- . Quelle participation financière de la commune, à défaut de toute autre prise en charge logistique par la Mairie puisque chaque habitant doit directement contacter le prestataire ?

Pour le **POIL A GRATTER**, d'autres solutions pouvaient aussi être débattues :

- **L'ACHAT et L'UTILISATION D'UN BROYEUR** par plusieurs communes voisines dans le cadre de la MUTUALISATION DES SERVICES, voté le 15 décembre 2015 et évoquée par M. Le MAIRE lors de ses vœux de 2016 : solution pérenne et économiquement plus avantageuse pour tous.
- **LE RAMASSAGE périodique des déchets verts**, comme à Bazas (en lien avec le SICTOM et la CDC) déjà proposé dans le POIL A GRATTER de Mai 2017.